sensible : imagination et sensibilité ; les autres d'ordre intellectuel : intelligence et volonté. Quand tout est en ordre dans une âme humaine, son activité est dirigée par la volonté qui commande à l'imagination et à la sensibilité d'après les lumières qu'elle reçoit d'une raison bien informée de la vérité. Mais la raison, à son tour, n'est capable de parvenir à la vérité, dans les conditions normales de son exercice ici-bas, que si les facultés sensibles lui apportent un aliment recueilli et déjà préparé par elles. Cette interaction des facultés de l'âme s'étend jusqu'à la volonté, qui peut être influencée dans ses décisions, et même très fortement, par les attractions qu'elle subit de la part de la sensibilité : pourtant la hiérarchie subsiste, et *seule* la volonté décide, souverainement, de l'acte *libre* qu'à son gré elle pourra poser, différer ou omettre.

Mais (toujours suivant la philosophie scolastique) c'est l'âme spirituelle dont nous venons de parler qui donne la vie au corps, qui l'« informe ». Il n'y a pas deux âmes dans l'homme, l'une qui serait spirituelle, l'autre corporelle, mais une seule. Or c'est précisément par ses facultés inférieures, par la sensibilité, que l'âme immatérielle exerce son emprise sur le corps. Dans l'être unique, mais composé, qu'est un individu humain, le point de jonction est là. Aborde-t-on ce point indivisible en partant de l'âme spirituelle, on l'appellera sensibilité ; l'aborde-t-on en partant de la vie corporelle, on le présentera comme le mouvement vital propre au système nerveux. Cette union très étroite du système nerveux, qui appartient au corps, et de la sensibilité, qui est une faculté de l'âme, permet la transmission des ordres de la volonté au corps et à ses mouvements : c'est cette union que dissout la mort : c'est elle qu'affaiblissent les maladies mentales ; car celles-ci se définissent comme un désordre du système nerveux, entraînant par le fait même un désordre de même importance dans la sensibilité, et aboutissant, à la limite, à la folie où la volonté trouve brisés les leviers de commande et ne contrôle plus ni la sensibilité, ni le système nerveux, abandonnés ensemble à leurs alternatives de dépression hébétée ou d'agitation furieuse.

Or c'est précisément sur ce point d'intersection et de liaison de l'âme et du corps que les théologiens situent l'action du démon. Celui-ci, pas plus qu'aucune autre créature, ne peut agir directement sur l'intelligence ou sur la volonté : c'est là un domaine réservé strictement à la personne humaine et à Dieu son créateur [1]. Tout ce que le démon peut faire, c'est aborder indirectement

1. Cette doctrine est exposée ex professo par saint THOMAS, Ia, q. 111, art. 1 à 4, synthétisée Ia IIae, q. 80, art. 2, rappelée fréquemment dans toute la IIa Pars, par ex. Ia IIae, q. 9, art. 6. — Elle est classique en théologie mystique ; voir, par ex., SCHRAM, *Theol. mystica*,